



La feuille du Petit Bosquet

Martizay, notre commune /// numéro 21

Vos actualités municipales / Janvier 2020

La dernière... pour nous !

Une dernière fois, nous faisons de cette feuille du Petit Bosquet le lien entre deux numéros, l'occasion de traiter un sujet d'actualité communale, de transcrire les comptes rendus des derniers conseils municipaux et de rappeler les événements à venir organisés par la commune.

Quel sera notre dernier sujet d'actualité ? Comme il n'est pas possible dans la période pré-électorale de traiter de l'avenir, pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour parler une dernière fois du passé, de celui que nous avons partagé et qu'a exprimé avec beaucoup d'émotion lors de ces vœux celui qui est encore notre Maire pour quelques semaines.

C'est tout à fait l'esprit de solidarité que Jean Michel Loupias a exprimé dans son action quotidienne : faire partager les savoir-faire. Alors voilà, notre Maire, c'était cela, l'envie de fédérer, l'envie de partager et l'envie d'avancer qui fait encore de notre bourg un lieu vivant que nous devons conserver.

Une page se tourne mais l'histoire ne s'arrête pas là et ceux qui viendront, et que vous allez choisir les **15 et 22 mars** prochain, seront dans la poursuite de l'action, de ce quotidien, parfois ingrat (faut-il le rappeler) mais aussi gratifiant des réussites partagées. Et c'est notre vœu le plus cher pour ceux qui arrivent, restons solidaires !

Bonne année à toutes et à tous.

Décoration de Noël

Merci à celle ou celui qui a profité de l'installation d'un laser sur la façade de la mairie pour en priver tous les passants. Les fêtes sont passées et elle ou lui peut le ramener à la mairie !



// Conseil Municipal du Mercredi 9 Octobre 2019

Etaient présents : MM LOUPIAS Jean-Michel. FLEURY Hervé. Mmes MECHE Josette ROLLAND Raymonde. DANVY Françoise. GABRIELE Jacqueline. Mrs BURDIN Maurice. MARIN Christophe. SAUVESTRE Michel. PORCHER David. Mme MOUTOUSSAMY Danièle.

Excusés : Mr MARIN Etienne qui a donné pouvoir à Mr LOUPIAS Jean-Michel
Mme DESCAMPS Colin e qui a donné pouvoir à Mr MARIN Christophe

Secrétaire élue : Mme GABRIELE Jacqueline

Le Conseil Municipal procède à la révision des tarifs eau et assainissement qui seront applicables au 1^{er} janvier 2020. Une augmentation de + 2 % sera appliquée sur l'ensemble des tarifs eau et assainissement

Les tarifs seront les suivants :

1/ EAU

- Location annuelle du compteur
- Ø 15 = 62,62 € HT
- Ø 20 = 66,30 € HT
- Ø 30 = 66,30 € HT

Prix de l'eau

De 0 à 100 m³ = 0,92 € HT le m³
De 100 m³ à 200 m³ = 0,72 € HT le m³
Au-dessus de 200 m³ = 0,52 € HT le m³

2/ ASSAINISSEMENT

- Location siphon = 62,23 € HT

Eau assainie = 1,04 € le m³ HT

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer le montant de la redevance à percevoir par la commune pour l'occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de télécommunications au titre de l'année 2018 soit la somme de 1 418,15 €.

- de ne pas donner suite à la demande de subvention présentée par l'AFM Téléthon dans la mesure où la commune met à disposition des moyens matériels et humains au profit du comité local du téléthon qui organise chaque année début décembre des manifestations au profit de cette institution.

- d'adhérer à l'Agence d'attractivité de l'Indre à raison de 0,36 € par habitant soit la somme de 353,52 €.

Cette nouvelle entité a été créée le 27 juin 2019 par le Département de l'Indre dans le but de développer en mettre en place un plan d'actions incitant la venue de nouveaux habitants et actifs dans l'Indre notamment des professionnels de santé.

- d'autoriser le Maire à signer la convention entre la CdC « Cœur de Brenne » et les communes de Martizay et Mézières en Brenne pour l'organisation du Festival la Clef dans le Sac au sein des deux médiathèques et la convention entre la « Cdc Brenne- Val de Creuse » et la Commune de Martizay pour l'utilisation du logiciel de lecture publique Nanook au sein de la médiathèque de Martizay.

- l'acquisition de nouvelles illuminations de Noël et retient la proposition de la Sté Décolum pour un montant de 4 673,05 €.

- d'accorder un dégrèvement partiel sur la facture assainissement 2^{ème} période 2019 d'un particulier qui a été victime d'une fuite d'eau sur ses installations, qui n'est pas du fait de l'intéressé.

- d'autoriser le Maire à présenter un dossier de demande de subvention au titre du Far Equipement 2020 pour la rénovation du terrain de pétanque situé place du champ de foire.

- de valider l'offre de prêt du Crédit Agricole pour financer les travaux d'aménagement de la traversée du bourg aux conditions suivantes. Montant 100 000 € sur 15 ans au taux de 0,50 %.sans frais de dossier

- d'accepter la mise en place le régime indemnitaire (RIFSEEP)pour le personnel communal.

- d'approuver les modifications de crédits budgétaires à intervenir sur le budget principal.

- d'apporter son soutien au syndicat des exploitants piscicoles de la Brenne.

- d'approuver le projet d'implantation d'une haie champêtre à l'aire de loisirs - rue de la Cornillère et sollicite un partenariat avec le PNR Brenne pour obtenir une aide financière.

// Conseil Municipal du Mercredi 13 Novembre 2019

PRESENTS : MM LOUPIAS Jean-Michel, FLEURY Hervé, Mme MECHE Josette, Mr MARIN Etienne, Mmes ROLLAND Raymonde, DANVY Françoise, GABRIELE Jacqueline, Mr BURDIN Maurice, Mme DESCAMPS Coline, Mr MARIN Christophe, Mme MOUTOUSSAMY Danièle.

ABSENTS EXCUSES :

Mr SAUVESTRE Michel qui a donné pouvoir à Mr MARIN Etienne

SECRETAIRE ELUE : Mme DESCAMPS Coline

Le Conseil Municipal approuve :

- à l'unanimité, les rapports 2018 sur le prix et la qualité du service public d' eau et d'assainissement.
- à l'unanimité , l'avenant n° 1 au marché de travaux « Réseau de Chaleur » lot n° 1 - Gros Œuvre pour un montant de 495,85 € TTC.
- à l'unanimité, le devis de l'entreprise SCM pour la réfection du mur d'enceinte du garage communal situé place Monticello. Le coût des travaux s'élève à la somme de 5 969,80 € HT soit 7 163,76 € TTC.
- Après consultation de plusieurs fournisseurs, le Conseil Municipal retient l'offre de l'EURL Best du Grand Pressigny pour la fourniture et la livraison de plaquettes forestières pour alimenter la chaufferie biomasse, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre les deux parties.
- Par 12 voix pour et 1 abstention : le transfert du bail de l'hôtel communal au nom de Benjamin Berteloot.
- Par 13 voix pour et 0 voix contre : d'attribuer à compter du 1^{er} décembre 2019, le logement communal situé 12 place du Champ de Foire au groupe scolaire à Monsieur Benjamin Berteloot.
- à l'unanimité, Les devis de l'entreprise Ayala pour la modification de l'éclairage dans la salle de lecture de la médiathèque = 896,64 € TTC
- la modification de l'éclairage dans le local assainissement situé au 2, Rue de l'Europe = 4 394,93 € TTC
- Le devis de l'entreprise Gatault à Yzeures sur Creuse pour la réparation d'une partie de la toiture de l'Eglise = 1 527,10 € TTC.
- l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire pour financer les travaux de construction du réseau chaleur dans l'attente de percevoir les subventions qui ont été octroyées à la commune.
- l'admission en non valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 2 277,48 € sur le budget principal.
- par 13 voix pour et 0 voix contre, la prise en charge du premier contrôle d'assainissement autonome réalisé pour 4 foyers.

CARNAVAL à MARTIZAY

DEFILE des chars décorés et des vélos fleuris

Accompagné de la fanfare municipale

Départ à 10h30 de l'école maternelle,

Vers 10h 45 passage devant l'église puis les
lotissements des AFN et Rochevieux

Retour sur le champ de foire pour partager le verre de
l'amitié avec le Groupe folklorique

« la Sabotée Bernouse ».



CARNAVAL
MARTIZAY
Dimanche 23 Février 2020

MARTIZAY (36) DIMANCHE 15 MARS

*La Journée
du livre*



5ème Edition de notre journée du livre
à la salle fêtes de Martizay.

Vente de livres, CD et DVD

De 10h à 17h.

EXPOSITION

« Vitrines miniatures »

D'Elvire Fournier

Du 15 février au 15 mars 2020

Visite aux heures d'ouverture de la médiathèque

02.54.37.87.86

Vernissage le samedi 15 février à 11h



La Feuille du Petit Bosquet / Martizay Notre commune

Publication de la mairie de Martizay, 6 rue de l'Europe 36220 Martizay

Directeur de la publication : Jean-Michel Loupias, Maire - ISSN : 1620 - 7513

Dépôt légal : A Parution - IPNS



Numero 21 - 2020 www.martizay.fr